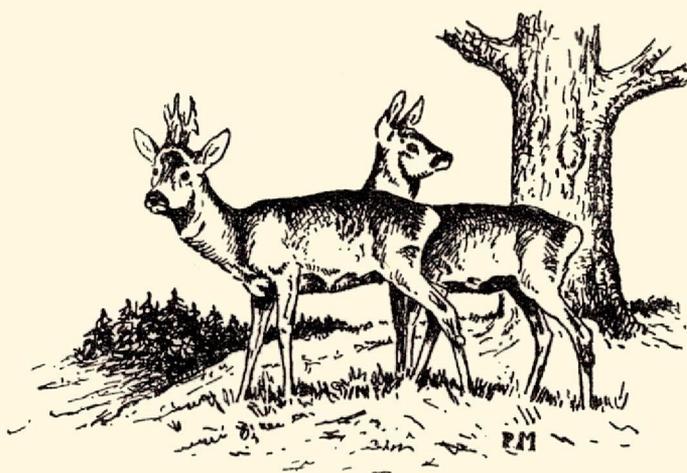


COMMANDANT DE MONTERGON

# VENEURS

QUELQUES ÉQUIPAGES  
CONTEMPORAINS

*ILLUSTRATIONS D'EUGÈNE LE LIÈPVRE,  
PAUL MARCUÉYZ, ANDRÉ MARCHAND, H. DE GOUYON*



*A PARIS*  
AUX ÉDITIONS DU CENTAURE

---

MICHEL DELAVEAU, ÉDITEUR



## EQUIPAGE DE PINDRAY ET DE PERSAC

NOUS voici en un des hauts lieux de la vénerie, au cœur d'une race illustre. Persac, les bâtards poitevins, toutes les pages de ce livre portent un reflet de cette gloire.

Elle évoque un passé plusieurs fois séculaire. Non certes, celui des races primitives, des molosses gaulois de chasse et de guerre, des ségusiens aux figures tristes de briards; des vertagris, lévriers à poils rudes; des meutes massives des rois mérovingiens, dont la lignée émigrée en Angleterre, est devenue celle des Bloodshunt. Nous ne prétendons même pas remonter à saint Louis, aux croisades, aux chiens gris que le bon roi ramena de Tartarie et dont le manteau

*Tirait fort sur le blanc  
Qui, de la vieille race, est le poil plus commun,*

race merveilleuse que l'insouciance de nos aïeux laissa se perdre et dont, à l'orée du XVII<sup>e</sup> siècle, il ne subsistait plus qu'une meute de lièvre, dans les chenils de Louis XIII.

Tout de même, Persac pousse ses racines jusqu'à Louis XI, grand chasseur, on le sait et qui venait volontiers à Argenton-Château, rendre visite à son compère Commines, ainsi qu'à M. de Beaumont-Bressuire. Ce fut ce dernier qui lui présenta un gentilhomme du pays, assez pauvre hère, mais dont les chiens étaient de pure beauté. Comment faire moins que d'offrir à son souverain un des sujets de sa meute? L'histoire, dédaignant le nom de l'homme, a gardé celui du chien, *Souillard*. Par croisement avec la lice *Baude*, qui appartenait à la fille de Louis XI, *Souillard* donna l'essor aux « Greffiers du Roi », dont on retrouve encore le type chez les briquets vendéens et peut-être le nom de bauds leur fut-il un héritage de cette lointaine aïeule.

M. DE CÉRIS, gentilhomme poitevin, possédait de ces « Greffiers » et, à la Révolution, il s'avisa, pour les sauver, de les maquiller en mâtins, ce pourquoi il leur fit couper les oreilles. Quant à lui, ce fut la tête qu'on lui coupa. Les « Greffiers », plus heureux, furent sauvés et le fils de M. DE CÉRIS les retrouva, la tourmente passée. Mais, pauvre et pauvrement marié, il dut promettre, pour chaque naissance à son foyer, d'abattre un chien à son chenil. Sa postérité fut telle qu'il ne lui resta en défi-

## ÉQUIPAGE DE PINDRAY ET DE PERSAC

native qu'un seul « Greffier ». Aussi prolifique, sans doute, que son maître, à en juger par la quantité de chenils qui se réclament du sang de Cérès.

Mais, dans la région, la descendance de *Souillard* s'était maintenue par d'autres branches. Lorsque Louis XV avait renvoyé ses chiens blancs pour les remplacer par des anglais, un certain nombre de gentilshommes poitevins en avaient reçu, à titre de don royal, quelques individus. Sur eux aussi, la Révolution passa et ceux qui en réchappèrent, retrouvèrent, eux aussi, leurs chiens pareillement essorillés par la précaution des fermiers dévoués auxquels ils les avaient confiés. Tel fut le cas de M. DE MONTEMBŒUF.

A ce moment, rentrant d'émigration, un veneur de grande classe, le comte DE LA GUÉRONNIÈRE. D'une visite au chenil Montembœuf, il ramena deux grandes et belles chiennes. Origine et modèle, elles étaient dignes de baser une lignée. Restait à trouver un chef de race.

Or, à Bellac, chez M. DE LA BORDERIE, subsistait un des rares descendants du sang précieux de Larye, auquel a attaché son nom le fier gentilhomme, mort si tragiquement. Ce rejeton d'une race fameuse était lui-même un chien magnifique, un seigneur de l'espèce. Ce fut lui, l'ancêtre.

Deux splendides portées sortirent de ce croisement dont l'une échut par présent gracieux de M. DE LA GUÉRONNIÈRE, à son intime, le comte DE VILLARS, et tous deux s'attachèrent à la pureté de la race qu'ils venaient de fonder.

En 1830, le vicomte Emile DE LA BESGE, neveu de M. DE VILLARS, commençait à chasser avec son oncle; Arthur DE LA BESGE, cadet d'Émile, était encore en cours d'études. Mais la valeur devançait l'âge et ces deux tout jeunes gens se trouvaient être de remarquables veneurs. Ému dans sa passion, flatté sans doute d'une parenté si prometteuse, M. DE VILLARS donna à ses neveux quelques-uns de ses beaux chiens et ainsi se concertèrent quatre bons gentilshommes, les neveux, l'oncle et l'ami, penchés sur l'éclosion de cette race qui va se développer, se fixer, s'établir et qui sera celle des « Bâtards du Poitou ».

En 1835, les deux LA BESGE firent meute à part et se mirent sur les loups, aux environs de Persac, où ces animaux menaient de terribles brigandages. Persac était la propriété de famille et les deux frères y habitaient. L'équipage indivis, n'avait pas de piqueux, MM. DE LA BESGE le conduisaient eux-mêmes. Leur territoire s'étendait sur les alentours de Persac, ceux de Pindray, les forêts de Lussac, de Mareuille et de Moulière.

La nouvelle race s'affirmait résistante, assez vite pour forcer le cerf. Mais, en 1842, la rage, ce terrible danger des équipages de loup, fondit sur la meute. En déplacement à Moulière, elle fut atteinte en entier. Trois chiens, restés à Persac, y échappèrent, ainsi qu'un très bel élevage dont faisait partie ce *Marius* qui devait saillir plus tard les lices de la Débuterie.

En cette malaventure, MM. DE LA BESGE s'adressèrent à l'Angleterre. M. DE PULLY leur en ramena deux chiens; M. LÉON BERTRAND s'entremît pour leur en procurer six. De ces derniers, deux seulement furent conservés, qui seront vendus plus tard, à M. DE LA DÉBUTERIE. Ceux de M. DE PULLY — qui venaient du chenil de lord RUTLAND — furent retenus comme étalons. L'un d'eux couvrit *Tartane*, ravissant modèle de la nouvelle race. Il en sortit *Talbot* et *Rochester*, *Fringante*; fille de *Talbot*, saillie par *Traxler*, donna *Faublas*, tous types du Haut-Poitou.

L'association fraternelle dura seize ans, jusqu'en 1851, date à laquelle, le cadet Arthur, acheta la terre de Pindray. Il devait y vivre jusqu'à sa mort, qui advint en 1890. Arthur, installé à Pindray, les deux frères décidèrent de se constituer en deux équipages distincts. Leur intimité n'en fut point altérée et ils découplaient continuellement ensemble, de préférence sur le loup, mais avec des offensives sur les sangliers, les cerfs et les chevreuils.

En se séparant, les deux équipages avaient pris piqueux, chacun le sien. Celui du vicomte Émile fut CHARLES, qui ne quitta pas son maître et mourut peu avant lui,

## ÉQUIPAGE DE PINDRAY ET DE PERSAC

dans un âge pareillement avancé. Aussi fidèle fut MIREL, le piqueux de M. Arthur, qui servit l'équipage jusqu'en 1897, soit cinquante et un ans au service de ses maîtres. Les dernières années, perclus de rhumatismes, il fallait le hisser en selle. Joseph ANTIGNY lui succéda, puis Joseph MILLET, qu'on trouverait encore en place, si la guerre de 1914-1918 ne l'avait affreusement mutilé.

A eux deux et constamment couplés, Persac et Pindray prirent, tuèrent ou firent tuer plus de 700 loups, dont 6 âgés de plus de deux ans, forcés, mis aux abois, gagnés de vitesse et tués en plaine à bout portant, sans compter une moyenne annuelle de 30 à 40 cerfs et de 20 chevreuils.

En 1896, Persac fut vendu au marquis DE PRACOMTAL. Quant à Pindray, à la mort de M. Arthur DE LA BESGE, en 1890, il était passé à ses fils, Maurice et Étienne. Ils continuèrent à chasser sur le même territoire; mais les loups disparaissaient du Poitou, on a vu quelles hécatombes libératrices la province devait aux deux meutes de la Besge. La survivante se mit dans les voies du cerf et du sanglier.

Chez les patrons, comme dans leurs chiens, le sang continuait à parler. Maurice DE LA BESGE avait hérité de son oncle Émile le don d'une observation calme et pénétrante, une main douce, moins de violence dans les attaques. Ménager de ses chevaux, toujours présent aux défauts, peu causant aux chiens, indulgent à leurs initiatives, il se bornait à rallier les traînants, à remettre la meute en paquet.

Étienne, c'était la fougue de son père et sa rectitude dans la voie. Il menait en tête, sans se retourner, sûr de son frère derrière lui. Ainsi allaient-ils, toujours en accord, merveilleux exemplaires, comme les trois DE DANNE, les trois BOISFLEURY, de cette vénerie familiale qui est un honneur et une originalité de la Vénerie française.

En 1903, le fils de M. Maurice DE LA BESGE prend une part dans l'équipage. En 1913, Maurice meurt. L'équipage appartient alors à son frère Étienne et à son neveu, le vicomte Arthur que nous retrouverons tout à l'heure. La meute est de 40 à 50 chiens, tous tricolores et de qualité : au chenil de Pindray, la médiocrité, est vice rédhibitoire.

Les maîtres d'équipage, M<sup>me</sup> Étienne DE LA BESGE, née DE PERRY, la vicomtesse DE LA BESGE, née LASTIC SAINT-JAL, le comte Pierre DE BEAUMONT, le comte et la comtesse DE MURARD, portaient la tenue vert bouteille, le col et les parements de velours noir, le gilet de velours amarante et, sur le bouton, le loup fuyant dans un collier de chien avec la devise : « Tayaut Rallye », tenue des LA BESGE.

En donnant leur équipage de Pindray au comte FRUCHARD et à M<sup>me</sup> TREUILLE, M. Étienne DE LA BESGE et le vicomte Arthur DE LA BESGE parurent avoir abandonné la vénerie. Lorsqu'en 1922, le marquis DE CHABRILLAN, venu en déplacement en Touraine dans les forêts avoisinant Preuilley-sur-Claise et la Roche-Posay invita le vicomte Arthur DE LA BESGE et offrit à son fils Maurice le bouton du Rallye Bonchat, le vicomte se contenta de suivre en voiture.

Mais il ne faut pas approcher du feu un tison mal éteint : l'année suivante, M. DE LA BESGE avait repris sa tenue et suivait à cheval. Quelque diable veneur en avait eu raison et peut-être aussi le don gracieux du marquis DE CHABRILLAN à Maurice DE LA BESGE, une superbe lice. Cette *Qualité* donna à son nouveau propriétaire une portée de gascons-saintongeois que toutes les expositions où elle figura honorèrent de leurs plus hautes récompenses.

Un équipage allait ainsi renaître chez le vicomte DE LA BESGE et le noyau en fut de six chiens. Mais ce n'étaient pas des tricolores et le vicomte DE LA BESGE tenait à refaire son type. A l'équipage du marquis D'ARAMON, il trouva un étalon, *Géryon* et une lice, *Thaïs*, à l'équipage Chandaire. La première portée fut réussie à souhait et, dix années durant, le vicomte DE LA BESGE découpla douze chiens dans l'équipage du marquis DE CHABRILLAN.

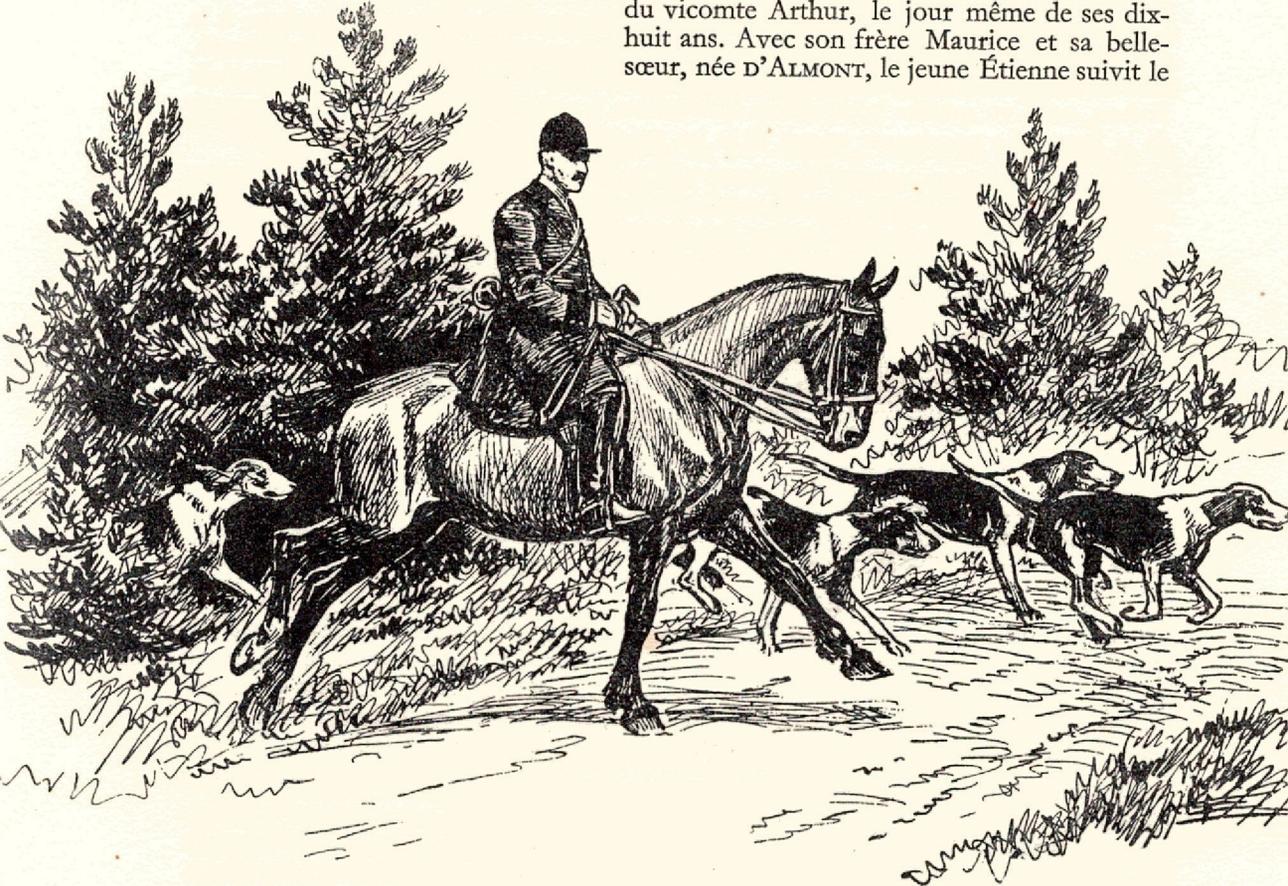
Cependant, Maurice DE LA BESGE épousa M<sup>lle</sup> D'ALMONT, de l'équipage de MM. D'ANDIGNÉ et DEHESDIN. Le marquis DE CHABRILLAN lui ayant offert le bouton

## ÉQUIPAGE DE PINDRAY ET DE PERSAC

de son équipage, elle en suivit régulièrement les chasses et les déplacements. L'un de ces déplacements, en 1932, porta le marquis DE CHABRILLAN en forêts de Braconne, puis d'Ivoy-le-Pré, dans le Cher.

Mais le vicomte DE LA BESGE ne voulait plus se déplacer. Il céda son petit équipage au Rallye Touffou et à M. CRUSE. Seul, *Géryon* fut donné en souvenir à la duchesse D'UZÈS et finit ses jours à la Celle-des-Bordes, sujet d'admiration.

Au cours de son déplacement à la Braconne, en 1933, le marquis DE CHABRILLAN offrit le bouton du Rallye Bonchat au vicomte Étienne DE LA BESGE, second fils du vicomte Arthur, le jour même de ses dix-huit ans. Avec son frère Maurice et sa belle-sœur, née D'ALMONT, le jeune Étienne suivit le



Le vicomte Arthur de La Besge sur son cheval « Rapin »

Rallye Bonchat jusqu'à la mort du marquis DE CHABRILLAN, époque où l'équipage fut démonté. En ses dernières années, le marquis ne pouvait plus suivre régulièrement et avait confié le fouet au vicomte et à la vicomtesse Maurice DE LA BESGE.

C'est avec la pitié d'un généalogiste que je me suis efforcé de vous présenter cette chronique séculaire. Tous les problèmes de la vie animale et de sa perfection sont attachants et dignes de nous retenir. Combien plus le sont-ils lorsqu'à la formation et à l'établissement d'une belle espèce, ils associent l'effort et le développement d'une belle lignée humaine ! Ce fut l'honneur des LA BESGE d'être restés fidèles à eux-mêmes et aux traditions du « noble déduit », c'est leur gloire d'avoir fixé le sang des bâtards du Poitou, illustrant, avec leur nom, celui de Persac et de Pindray.

